

Laboratoire de Biologie médicale

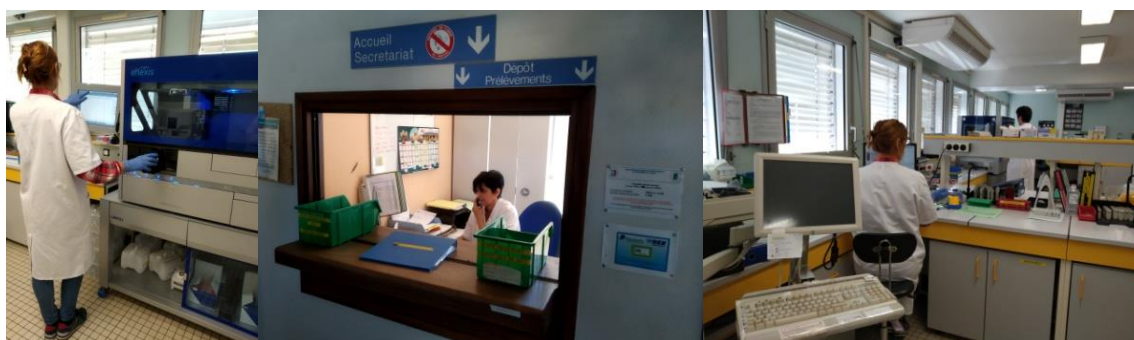
Pôle Prestations médico-logistiques

Chef de pôle : Dr Stéphanie BADRÉ SENTENAC

Directeur référent : Mme Sonia SANTOCILDES (intérim)

Cadre supérieur de pôle : Mme Sonia SANTOCILDES

Cadre de santé : DUBOIS Sylvie



 **Horaires de fonctionnement :**

8h –21h les jours
ouvrables

8h –16h samedi

dimanche et jours
fériés

24h/24 - 7j/7 pour les
Urgences.

 **Horaires de prélèvements :**

Du Lundi au Vendredi :
8h –16h

Le samedi
8h-12h

Praticiens

- Dr ALZIEU Frédéric, biologiste
- Dr DUPIRE Didier, biologiste
- Dr JUVIN Pierre-Yves, biologiste
- Dr LEGOFF Isabelle, biologiste (responsable médical du GCS)
- Dr MONTALEGRE Romain, biologiste
- Dr ROLLAND Angèle, biologiste

Autres intervenants :

- Agents médico-administratifs
- Techniciens de laboratoire

Spécialités :

- Unité de biochimie (Biochimie, Hormonologie, Pharmacologie) : Dr P.Y. JUVIN, Dr F. ALZIEU, Dr I. LEGOFF, Dr D. DUPIRE
- Unité d'hématologie (Cytologie, Hémostasie, Immunohématologie) : Dr I. LEGOFF et Dr P.Y. JUVIN
- Unité de microbiologie (bactériologie, sérologie, virologie, parasitologie) : Dr A. ROLLAND, Dr R. MONTALEGRE

 **Prendre
Rendez-vous :**

Secrétariat médical :
05 61 96 20 97

 **Accès**

Présentez-vous
auparavant au
bureau des
entrées pour les
formalités
administratives

Laboratoire:
1^{er} étage
Bâtiment MCO
au dessus de
l'Unité de
Médecine

Présentation et organisation du laboratoire :

Le laboratoire est organisé en groupement de coopération sanitaire :

G.C.S. de Biologie Médicale du Territoire de l'Ariège.

Ses activités sont réparties sur deux sites :

- le Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège
- le Centre Hospitalier Ariège Couserans.

Pour les patients externes :

Le laboratoire accueille les patients de 08h à 16h du Lundi au Vendredi et de 8h à 12h le Samedi.

- sans rendez-vous pour les prélèvements sanguins.
- avec rendez-vous pour les prélèvements bactériologiques (prélèvement de gorge...), mycologiques (ongles, phanères...)

Les patients doivent préalablement, avant de se rendre au laboratoire, passer au bureau des entrées situé dans le hall principal de l'hôpital, munis de l'ordonnance, de la carte vitale, de la carte de mutuelle et de la carte nationale d'identité.